

BRÈVE INFORMATION

Le tunnel de l'Etraz fermé durant quatre nuits

Nyon, le 6 août 2024

Des carottages de reconnaissance de l'ouvrage sont programmés sur quatre nuits, du lundi 12 août au vendredi 16 août, de 21h15 à 5h30.

La Ville de Nyon va procéder à l'inspection du tunnel de l'Etraz dans le cadre de l'étude d'élargissement de l'ouvrage. Des carottages de reconnaissance de l'ouvrage sont programmés sur quatre nuits, du lundi 12 août au vendredi 16 août, de 21h15 à 5h30. Ces interventions permettront de vérifier l'état structurel du tunnel.

Durant ces nuits, le transit à l'intérieur du tunnel sera interdit à tous les types de mobilité. Cependant, tous les accès privés resteront accessibles en permanence de part et d'autre de l'ouvrage (plans de signalisation en annexes).

Transports publics

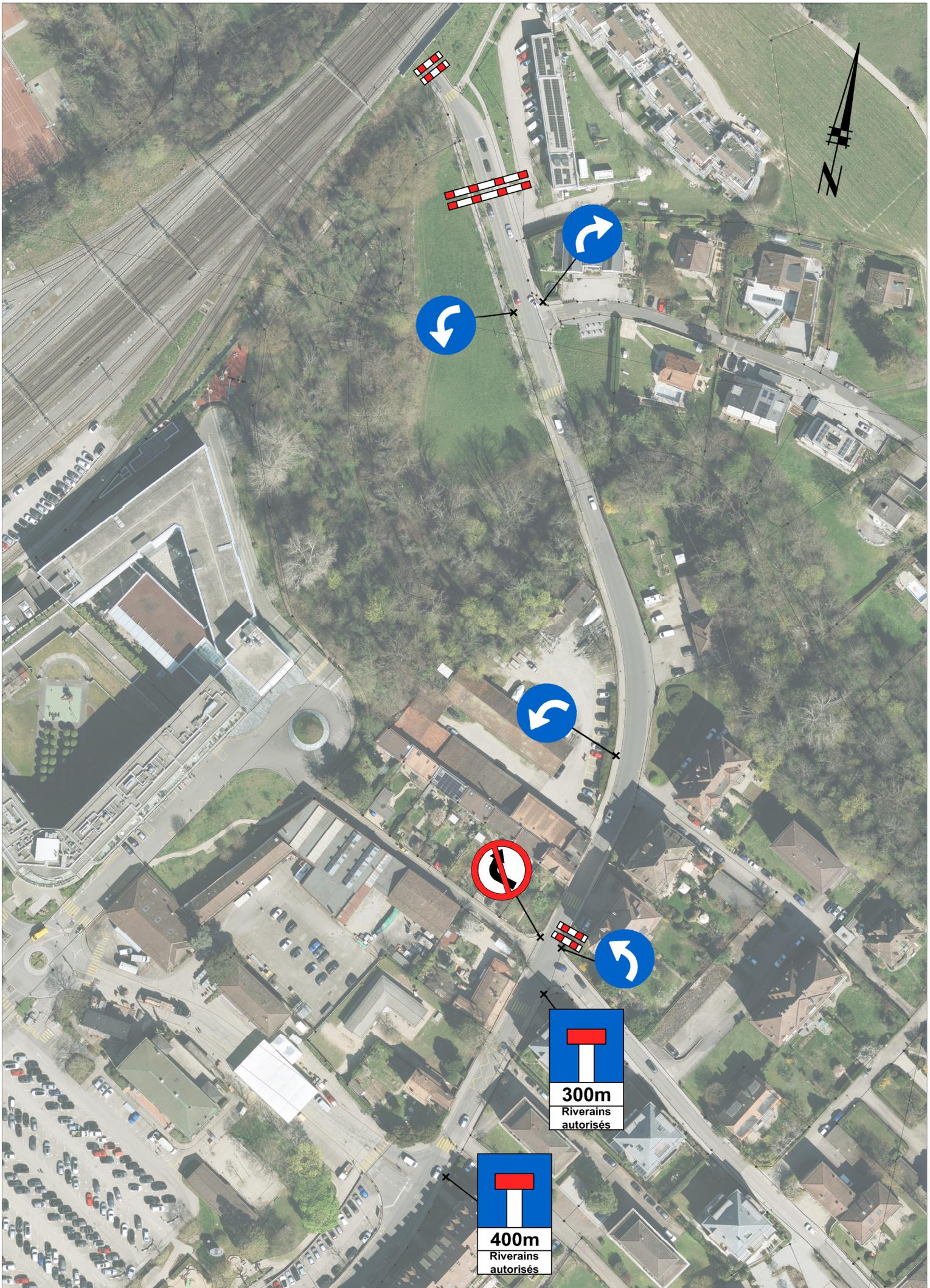
Les lignes de transports publics seront également impactées. La ligne 805 des TPN et la ligne 820 de Carpostal seront déviées chaque nuit entre 21h15 et 5h30. Elles emprunteront la rue de la Morâche, l'avenue Alfred-Cortot, l'avenue des Eules et la route d'Oulteret (voir plan en annexe).

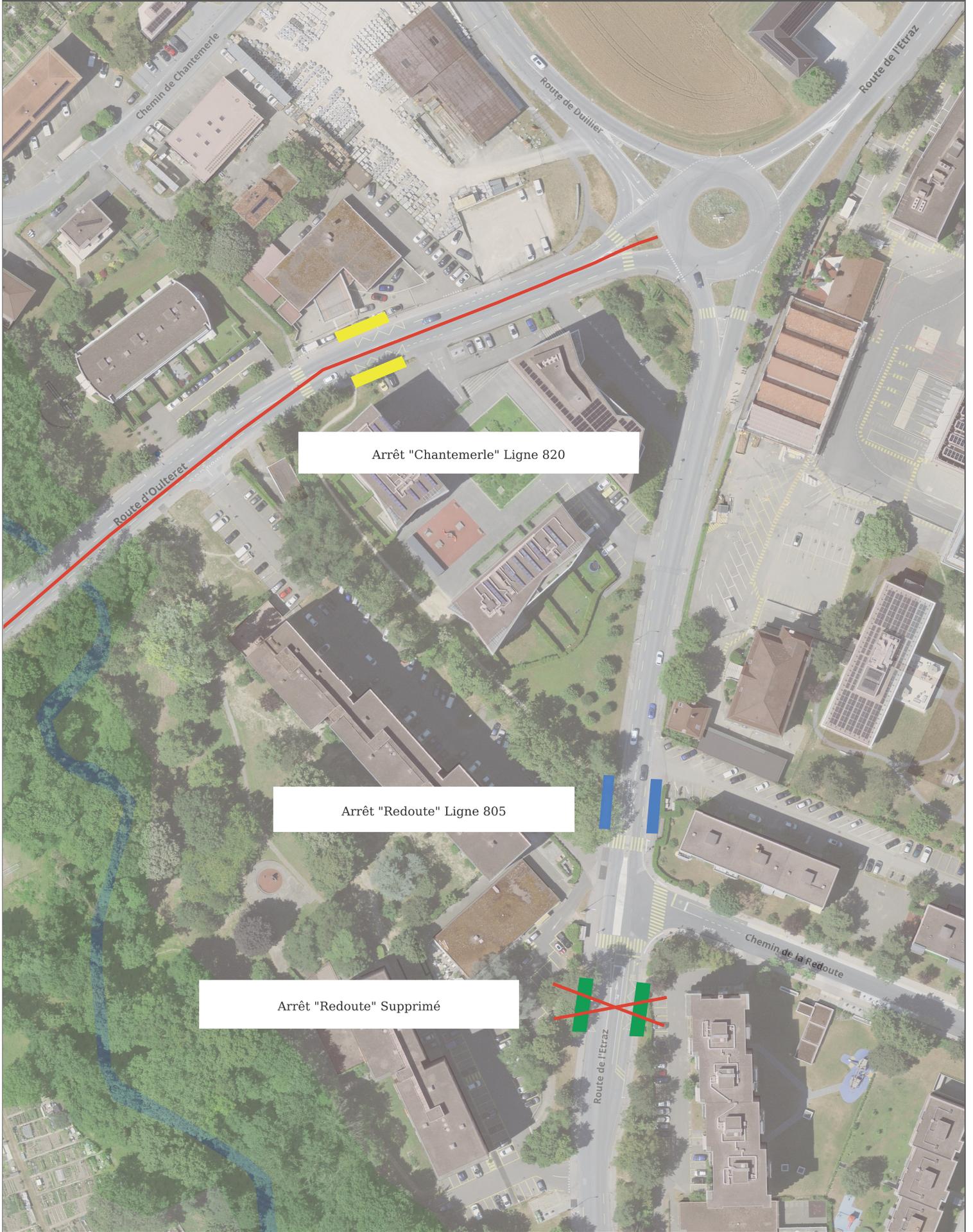
Les arrêts de la ligne 805 « Petit Perdtemps », « Rue St-Jean », « Mafroi », « Chemin du Vallon » et « Route de l'Etraz » ne seront pas desservis pendant ces horaires. L'arrêt « Redoute » sera maintenu, mais déplacé d'une cinquantaine de mètres en direction de Duillier. Pour la ligne 820, l'arrêt « Redoute » sera déplacé à l'arrêt « Chantemerle », sur la route d'Oulteret (voir plan en annexe).

Contacts presse

M^{me} Roxane Faraut, Municipale chargée du Service des infrastructures, 078 699 58 60
M. Jean-Marc Favre, Adjoint au Chef de service, secteur Travaux, 022 316 47 60







Arrêt "Chantemerle" Ligne 820

Arrêt "Redoute" Ligne 805

Arrêt "Redoute" Supprimé

